

Dalila Lindeza Oliveira

KINESIOLOGIE

Agréée ASCA/RME N° 826462

Remboursement pour les soins uniquement

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE [www.cmlachapelle.ch](http://www.cmlachapelle.ch)

## KINESIOLOGIE CORPOREL - COACHING DE VIE

### CONDITIONS GENERALES DE VENTES

#### Consultations en Kinésiologie

1. Les consultations en kinésiologie sont à payer sur place au moment de la consultation, soit en espèces ou par carte bancaire/postal/visa.
2. Le remboursement auprès des assurances complémentaires est de la responsabilité du client-e de l'envoyer auprès de son assurance.
3. C'est la responsabilité du client-e de s'informer auprès de son assurance complémentaire prend en charge la kinésiologie.
4. C'est de la responsabilité du client-e de vérifier si son assurance complémentaire fait partie de la liste des assurances par lesquelles, je suis agréée, vous avez la liste sur le site. (N° ASCA/RME 826462).
5. Le délai d'annulation ou de report d'une consultation en kinésiologie est de 48 heures à l'avance pendant les heures et jours ouvrables.
6. Toutes consultations en kinésiologie annulée ou reportée hors délai de 48 heures est due dans son intégralité, un courriel/mail vous sera adressé à cet effet pour effectuer un règlement par virement postale ou bancaire dans un délai de 48 heures. Passez ce délai de 48 heures des frais de rappels de 10.- Chf vous seront facturés jusqu'à 3 semaines de retard au-delà de ce délai, une sommation de 30.-chf s'ajoute au montant initialement de la consultation englobant les frais de rappels jusqu'à la dernière démarche en cours.

7. L'annulation ou report à moins de 48 heures pour des raisons médicales avec en appui un certificat médical ou mot du médecin, sera facturé à 70% du tarif forfaitaire de la consultation en kinésiologie. Les soucis de gardes d'enfants, impératifs professionnels de dernières minutes ou imprévus personnels ne seront pas considérés comme des raisons médicales. Dans ce type de situation, un mail vous sera adressé pour règlement de la consultation dans la semaine qui suit la date de la consultation en kinésiologie par virement bancaire ou postale,
8. Les horaires d'ouvertures du centre médical pour les prestations de kinésiologie et administratives qui en découlent sont du lundi au jeudi, les vendredis, samedis et dimanches, c'est fermé.
9. Les horaires d'ouvertures pour les prises de rendez-vous par téléphone sont les lundis entre 9h00 et 10h00 ou les jeudis entre 14h00 et 16h00, en dehors de ces plages horaires, vous pouvez adresser un e-mail votre demande, je vous réponds dans les meilleurs délais.
10. Les horaires d'ouverture sont : les lundis entre 9h00 à 12h00, les mardis entre 9h00 à 14h00, les mercredis de 8h30 à 17h30, les jeudis de 14h00 à 16h00 et un fois par mois un samedi uniquement pour les rendez-vous « consultations en kinésiologie » de 8h30 à 13h30.

## Coaching de vie par Zoom

1. Les conditions générales de ventes des prestations sont les mêmes que les consultations en kinésiologie, soit, en présentielles, la seule chose qui change est ce qui suit :
  - Un mail vous envoyé une semaine avant la séance de coaching de vie avec le lien zoom pour vous connecter ainsi que les informations sur cette prestation et pour effectuer le virement 48 heures avant le jour et l'heure de la séance de coaching de vie.
  - En cas d'annulation ou report après les 48 heures du jour et heure de la consultation, selon le motif le montant à rembourser vous sera adressé par virement bancaire/postale en retour.
2. Les rendez-vous pour ces séances de coaching de vie sont à fixer comme pour les consultations en kinésiologie par message WhatsApp/téléphonique ou mail ou par téléphone.

**EN PRENANT RENDEZ-VOUS LES CONDITIONS GENERALES DE VENTES DES PRESTATIONS SONT LUES, ACCEPTEES ET APPROUVEES.**